

RELAIS DE LA TOISON D'OR – NF 006340
56 route d'Angoulême, 16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE
Travaux de dépollution

D.H.O.L (R 476) -DOCUMENT HARMONISE D'ORGANISATION DES LIVRAISONS :

Documents à compléter par le fournisseur (en accord avec l'entreprise qui commande la livraison et le réceptionnaire) et à transmettre et faire valider par la chaîne d'intervenants jusqu'au réceptionnaire préalablement aux livraisons

INFORMATION AUX ENTREPRISES A PROPOS DU DHOL

- Le DHOL s'applique uniquement aux opérations soumises à coordination SPS.
- Il concerne l'opération de livraison dans son intégralité (accès, circulation, livraison, zone de déchargement, ...).
- Outre l'application des Principes généraux de prévention, le code du travail précise des obligations en matière de livraisons. S'y référer pour stricte application.
- Se référer à la Recommandation R.476 relative à la Livraison de matériaux et éléments de construction sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics, adoptée par divers CTN (comités techniques nationaux) dont celui des industries du bâtiment et des travaux publics. Vigilance spécifique pour les Mesures principales à mettre en place, précisées en 5 I 4 - L'organisation du chantier de la Recommandation.
- Se référer le cas échéant aux Normes en vigueur et à la Documentation, notamment celles en Bibliographie de la Recommandation.
- Champ d'application du présent DHOL, établi comme annexe jointe au PGC SPS pour mise en œuvre sur le chantier de l'opération :
 - Toutes les livraisons de matériels ou de matériaux, à destination du chantier qui s'effectuent sur une aire prévue à cet effet ou sur une zone de transition avant déplacement définitif sur l'ouvrage
- Livraisons non-concernées par présent DHOL
 - Les **produits en vrac et non conditionnés** (enrobés, sable, ciment, gravillons, pierres concassées, terres apportées...); (Le déchargement de produits en vrac fait l'objet de la publication INRS ED 762 « Bennage en Sécurité ».)
 - Le **béton prêt à l'emploi** (BPE) (Le BPE est livré lors d'opérations spécifiques spécialisées. Il est donc exclu du champ de la recommandation (comme les produits en vrac (cf. §2). Par ailleurs il est visé par la recommandation R453 relative aux risques électriques lors des opérations de livraison.
 - Les **éléments en béton de grandes dimensions**; Ils sont visés par la recommandation R 362.
 - Les éléments livrés par transport nécessitant un **convoi exceptionnel**. (Ils sont visés par une réglementation et une organisation spécifique.)

DEFINITIONS

Livraison : acheminement de matériaux et éléments de construction, conditionnés ou non sur un emplacement de chantier prévu à cet effet (Aire ou zone de livraison), zone qualifiée de transition avant la mise en œuvre.

Fournisseur (ou entreprise du chantier) : entité qui déclenche pour le chantier une livraison (matériels et/ou matériaux, voir champ d'application du DHOL pour les chantiers TOTALENERGIES ci-dessus).

Transporteur : entreprise qui s'engage à assurer l'acheminement d'une marchandise, en vertu d'un contrat de transport. Le transporteur est prestataire du fournisseur (voir définition du Fournisseur au-dessus)

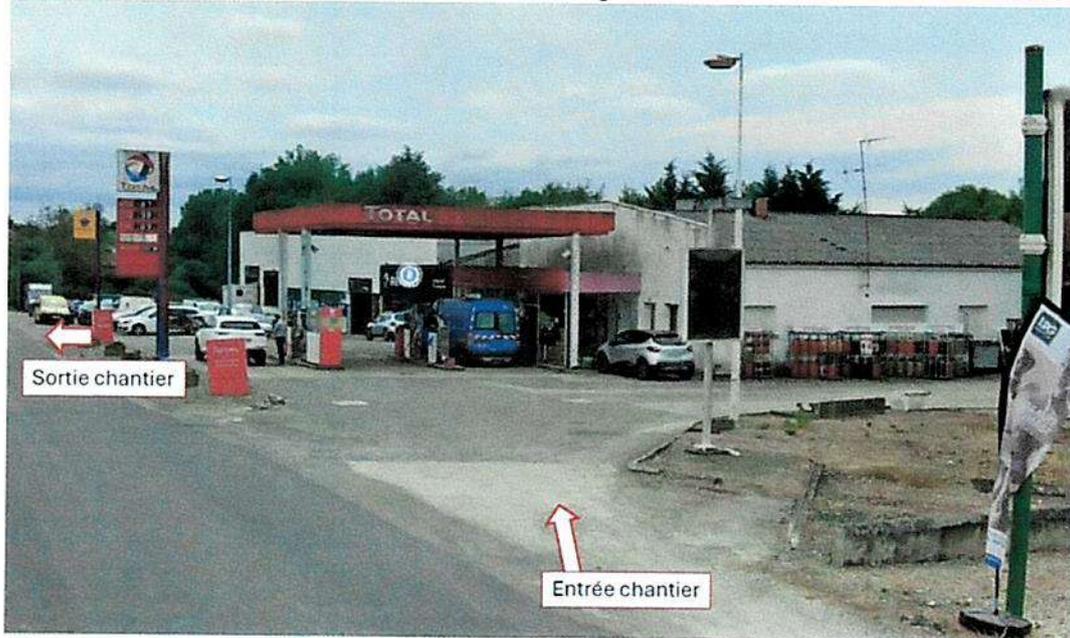
Réceptionnaire : personne affectée à l'accueil de la livraison sur le chantier. Elle est notamment chargée d'accueillir le livreur, d'indiquer l'aire de livraison, de surveiller l'opération de déchargement ou d'effectuer le déchargement pour son compte (suivant les accords entre TOTALENERGIES et le réceptionnaire)

NB : le fournisseur peut aussi être le réceptionnaire dans le cas d'une livraison pour elle-même

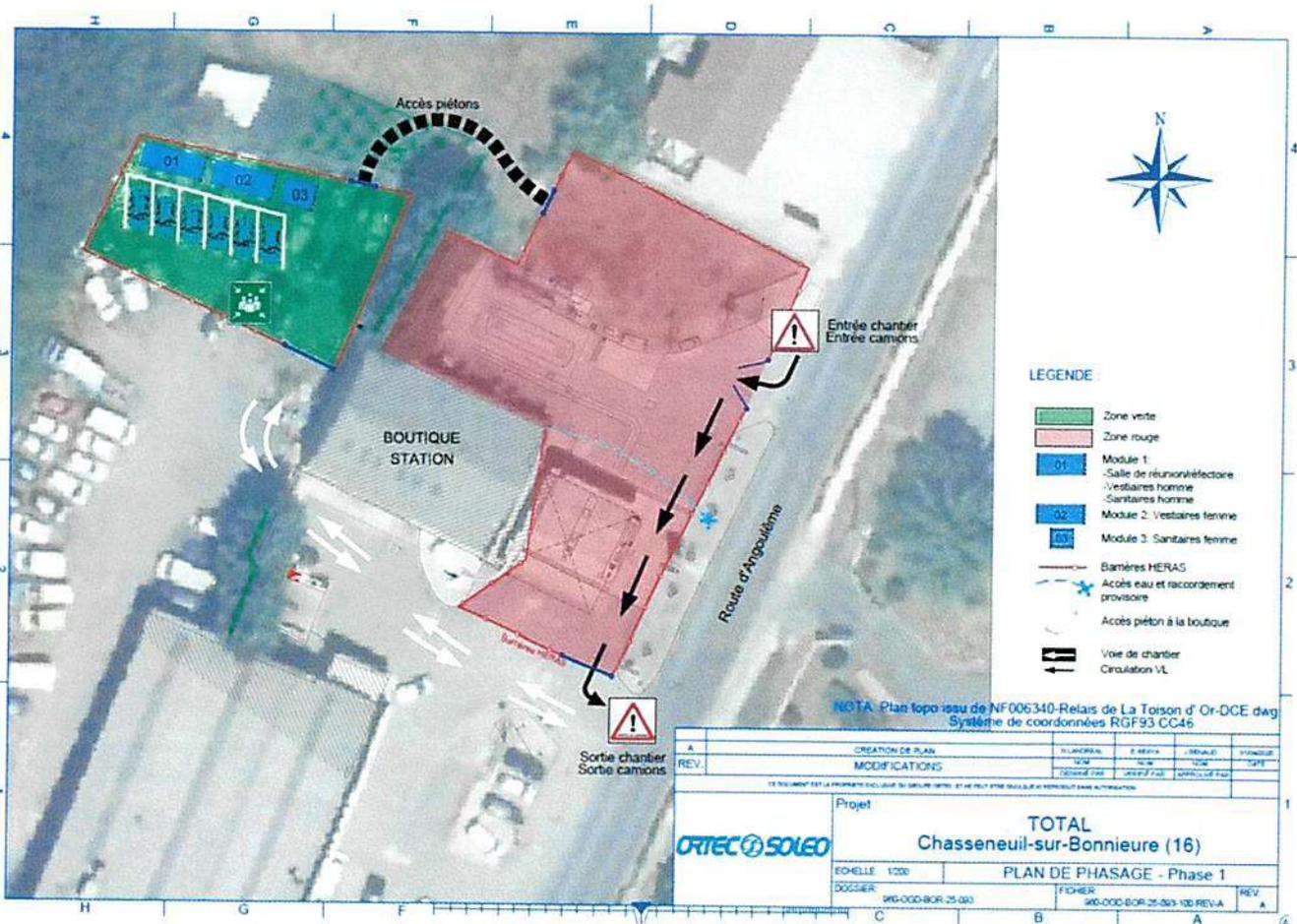
GARANDEAU FRERES
SAS au Capital de 1 313 940 €
Siège Social : 2 route des Etangs - Cherves-Richemont
16370 VAL DE COGNAC
Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
Tél : 05 45 83 24 11

PLAN D'ACCES AU CHANTIER

Entrée au niveau de la station TOTAL – 56 Rte d'Angoulême à Chasseneuil-sur-Bonnieure (16)



PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER



GARANDEAU FRERES
 SAS au Capital de 1 313 940 €
 Siège Social : 2 route des Etangs - Cherves-Richemont
 16370 VAL DE COGNAC
 Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
 Tél : 05 45 83 24 11

DHOL - PARTIE À RENSEIGNER PAR LE CSPS

Adresse du chantier		CI	Coordonnées GPS						
TOTAL Relais de la Toison d'Or – 56 Rte d'Angoulême 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure		NF NF 006340	45.813048, 0.441264						
Horaire d'ouverture du chantier									
Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 Le fournisseur organise les créneaux de livraison en fonction des demandes du réceptionnaire. Procédure exacte à préciser par le réceptionnaire									
Gabarit maximal tous véhicules de livraisons :		Nature et résistance du sol :							
Gabarit en fonction des contraintes d'accès et de la circulation sur la station-service SEMI BENNE TP 44 tonnes		Zone de circulation en enrobés et concassé							
Surface et dimensions de l'aire de déchargement :		Distance de la zone de déchargement à l'axe du camion, (Dans le cas de l'utilisation d'une grue)							
Proximité de réseaux (aériens, souterrains) type et localisation (et proximité avec voie d'accès et zone de livraison									
: Absence de réseaux aériens sur la zone d'intervention									
Lieu de livraison ou de prise en charge (par le réceptionnaire) :									
<ul style="list-style-type: none"> Se référer au personnel ORTEC SOLEO présent sur site pour la zone de stationnement et de déchargement 									
Prise en compte des situations de coactivité lors des livraisons									
Ne pas entreprendre de livraison en cas de risque d'interférence ou de présence de personnel ou tâche en cours dans la zone de livraison.									
Zone d'attente :	Aire de retournement	Moyen(s) de déchargement commun au chantier							
RAS – Contacter le chef de chantier ORTEC SOLEO avant d'arriver sur site	Pas d'aire de retournement. Toutes les manœuvres seront réalisées avec présence du personnel ORTEC SOLEO <i>Aucune circulation à contresens ni de marche arrière ne sont autorisées sur les voies</i>	RAS							
Consignes de sécurité : Consignes de sécurité propres au site									
<ul style="list-style-type: none"> Accès aux installations d'hygiène en base vie : protocole COVID-19 Aucune manœuvre sur chantier sans guidage A l'arrivée sur le chantier : Signer le registre entrée / sortie de chantier Toute livraison sur le chantier devra recevoir l'accord préalable du réceptionnaire (voir coordonnées au paragraphe PARTIE À RENSEIGNER PAR LE FOURNISSEUR. Il devra être prévenu de l'arrivée de la livraison. Il sera alors chargé de l'ordonnancement de celle-ci et il donnera alors l'accès aux zones définies, et donnera les indications routières pour arriver à la zone de déchargement concernée Le fournisseur devra s'assurer de la compatibilité des gabarits disponibles sur les voies empruntées avec le gabarit de ses véhicules de livraison, notamment pour les gabarits de giration Tout mode de déchargement improvisé est strictement interdit. Toute livraison non conforme au DHOL doit être refusée. L'accès à la zone de chargement/déchargement est réservé au transporteur ainsi qu'au personnel de l'entreprise d'accueil affecté à la tâche. Un balisage de la zone assure la restriction d'accès. Quelle que soit la nature et le colisage des produits, leur stabilité doit être assurée en tout temps. Un colis dont l'intégrité ou la stabilité sont compromises ne sera pas manutentionné. La stabilité des matériels livrés sur palette doit être assurée pour le stockage sur une surface inclinée de 20° maximum Le choix des moyens de manutention doit faire suite à un examen d'adéquation. Les engins et accessoires de levage utilisés doivent être conformes, à jour de leur vérification périodique, les réserves éventuelles levées, contrôlés visuellement avant emploi, et confiés à du personnel apte, formé et habilité à leur utilisation. 									
Casque de sécurité	Vêtement de travail	Chaussures de sécurité	Gilet Haute Visibilité	Protection respiratoire	Gants de manutention	Interdiction de fumer / vapoter en dehors des lieux réservés	Téléphone interdit hors zones autorisées	Vitesse limitée sur le site	Règles d'Or
									
Autres EPI Spécifiques à prévoir en fonction de la nature de la livraison (préciser) :AUCUN									

GARANDEAU FRERES
 SAS au Capital de 1 313 940 €
 Siège Social : 2 route des Eclans - Cherves-Richemont
 16370 VAL DE COGNAC
 Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
 Tél : 05 45 83 24 11

Autres renseignements utiles (contrôle d'accès spécifique, circulation spécifique sur le chantier, conditions / restriction d'accès à l'aire de livraison, ...):

Par exemple : site étroit un seul camion à la fois sur chantier

CONSIGNES EN CAS D'URGENCE, D'ACCIDENT, POUR RASSEMBLEMENT : indiquer consignes du PGC

Le réceptionnaire contacte les secours, le donneur d'ordre **TOTALENERGIES**, le N° **CAR**, ainsi que le Coordonnateur SPS en charge des travaux Sylvain PRETIS 06.70.13.84.63



DHOL - PARTIE À RENSEIGNER PAR LE FOURNISSEUR (INFORMATIONS A COLLECTER DE LA PART DE L'ENTREPRISE QUI COMMANDE LA LIVRAISON ET DU RECEPIONNAIRE)

	FOURNISSEUR	TRANSPORTEUR	RECEPTIONNAIRE
Nom et adresse	ORTEC SOLEO 7 rue Blaise Pascal 33370 Artigues-près-Bordeaux	GARANDEAU FRERES GARANDEAU FRERES SAS au Capital de 1 313 940 €	ORTEC SOLEO 7 rue Blaise Pascal 33370 Artigues-près-Bordeaux
Responsable (nom et adresse mail)	Rémy GAUTHIER Remy.gauthier@ortec.fr	Siège Social : 2 route des Etangs - Cherves-Richemont 16370 VAL DE COGNAC Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A Tél : 05 45 83 24 11	Rémy GAUTHIER Remy.gauthier@ortec.fr
Interlocuteur Nom et n° téléphone	Rémy GAUTHIER 06.10.13.23.94		Rémy GAUTHIER 06.10.13.23.94

Nom et coordonnées du réceptionnaire sur site	Plages horaires de livraison
Mr Rémy GAUTHIER Tel : 06.10.13.23.94	8h-17h

Moyen de déchargement	Moyens de déchargement à destination de toutes les entreprises (à compléter par le CSPS)	A la charge de :	
		Réceptionnaire	Transporteur
<input type="checkbox"/> Quai de déchargement : Hauteur :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Chariot élévateur : (Préciser capacités) :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Transpalette	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Diable	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Grue automotrice (Préciser capacités, prévoir permis/plan levage) :	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Grue à tour (Sous réserve de convention de mise à disposition)	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Accessoires de levage (Préciser) :	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Hayon (VGP en cours de validité avec aucune observation critique)	NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Type de livraison :	Ponctuelle <input type="checkbox"/>	Répétitive <input checked="" type="checkbox"/>	

Livraison de matériaux d'apport pour remblaiement en semi benne TP (concassé 0-140mm,0-80mm)
Transport de matériaux inerte et impactées (ex : béton, enrobé, terre...) chargement réaliser par ORTEC SOLEO

Conditionnement livraison (cocher le conditionnement) :								
<input type="checkbox"/> Colis 	<input type="checkbox"/> Palette 	<input type="checkbox"/> Big-Bags 	<input type="checkbox"/> Fûts 	<input type="checkbox"/> Paniers 	<input type="checkbox"/> Rack 	<input type="checkbox"/> Conteneur 	<input type="checkbox"/> Caisse plastique 	<input checked="" type="checkbox"/> Autre préciser : VRAC

Poids et dimensions :								
Pds :	Pds :	Pds :	Pds :	Pds :	Pds :	Pds :	Pds :	Pds : 28T
HT :	HT :	HT :	HT :	HT :	HT :	HT :	HT :	HT :
L :	L :	L :	L :	L :	L :	L :	L :	L :
I :	I :	I :	I :	I :	I :	I :	I :	I :
Prof :	Prof :	Prof :	Prof :	Prof :	Prof :	Prof :	Prof :	Prof :

Adéquation des matériels, compris accessoires de manutention, levage pour livraison en sécurité :

<input type="checkbox"/> Adéquation vérifiée par : SO	<input type="checkbox"/> Matériels vérifiés en état correct par : SO
---	--

Distance et hauteur maximales de la zone de déchargement / chargement à l'axe du camion

Distance :	Hauteur :SO
------------	-------------

Adéquation du colisage (poids, encombrement, conditionnement, ...)	Vérifié par :	SO
--	---------------	----

Balilage et signalisation de la zone de chargement/déchargement à la charge de :	<input checked="" type="checkbox"/> Réceptionnaire <input type="checkbox"/> Transporteur <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :
Opération de chargement/déchargement à la charge de :	<input checked="" type="checkbox"/> Réceptionnaire <input type="checkbox"/> Transporteur
Mise à disposition des moyens de manutention à la charge de :	<input type="checkbox"/> Réceptionnaire <input type="checkbox"/> Transporteur

GARANDEAU FRERES
SAS au Capital de 1 313 940 €
Siège Social : 2 route des Etangs - Cherves-Richemont
16370 VAL DE COGNAC
Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
Tél : 05 45 83 24 11

Autres renseignements utiles apportés dès nécessaire par le fournisseur

Appeler le chef de chantier 15min avant d'arriver sur chantier

<u>Le fournisseur</u>	<u>Le Transporteur</u>	<u>Le Réceptionnaire</u>
Observations, consignes éventuelles, demandes spécifiques : Visa fournisseur :	Observations, consignes éventuelles, demandes spécifiques : Visa Transporteur : <i>GERARD MICHEL</i>	Observations, consignes éventuelles, demandes spécifiques : Visa Réceptionnaire : Gauthier ORTEC <i>Gauthier ORTEC</i>



Il est de la responsabilité du réceptionnaire de refuser toute livraison non-conforme au DHOL

GARANDEAU FRERES
SAS au Capital de 1 313 940 €
Siège Social : 2 route des Etangs - Chenes-Richemont
16370 VAL DE COGNAC
Siret 775 563 273 00017 - APE 4673 A
Tél : 05 45 83 24 11